



Endettement bancaire suite arnaque

Par **zguen**, le **04/06/2014** à **12:39**

Bonjour.

En decembre 2010 j ai ete victime d une arnarque sur internet concernant des travelers cheques. J ai ete en garde a vue pour etre entendu par la gendarmerie le procureur a statue en ma faveur estimant que j avais ete dupe bref j ai ete relache et pas inquiete par la justice . Cette erreur m a value un decouvert de plus de 5000 euros sur mon compte courant je n ai jamais eu de nouvelle depuis or mon ancien employeur que j ai quitte en septembre dernier vient de m appeler pour me prevenir qu il a reçu un commandement de retenu sur salaire venant du tribunal pour le compte de cette banque pour un montant de plus de 11000 euros . Ma question est la suivante ai je un recours ? Dois je payer si oui puis je etre exonere des interets de plus de 6000 euros qui pour moi me semble exorbitant? .ai je reellement une porte de sortie. Merci